



<u>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en milliers d'euros) – ACTIF</u>	<u>03</u>
<u>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en milliers d'euros) – PASSIF</u>	<u>04</u>
<u>COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers d'euros)</u>	<u>05</u>
<u>ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</u>	<u>06</u>
<u>PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	<u>06</u>
<u>ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF</u>	<u>09</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	<u>09</u>
<u>ANNEXES (en milliers d'euros)</u>	<u>10</u>
<u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</u>	<u>28</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en milliers d’euros) – ACTIF

Actif	Note	31/12/2024	31/12/2023	Δ
Caisse banques centrales		3	2	1
Créances sur les établissements de crédit	1	3 819 866	3 856 200	-36 334
À vue		202 844	378 548	-175 705
dont entreprises liées		177 118	351 075	-173 956
dont pour compte de tiers		23 486	24 461	-975
À terme		3 617 022	3 477 651	139 371
dont entreprises liées		538 193	437 251	100 941
dont pour compte de tiers		0	0	0
Opérations avec la clientèle	1	2 838 472	2 423 876	414 596
dont pour compte de tiers		85 544	102 471	-16 927
Obligations et autres titres à revenus fixes	2	217 948	163 726	54 223
Participations et autres titres détenus à long terme	2	1 775 002	1 669 984	105 018
dont pour compte de tiers		0	0	0
Immobilisations incorporelles	3	0	0	0
Immobilisations corporelles	3	961	272	689
Autres actifs	4	26 842	13 659	13 184
dont entreprises liées		1 614	0	1 614
Comptes de régularisation	4	44 261	61 209	-16 948
dont entreprises liées		26 849	24 042	2 807
TOTAL ACTIF		8 723 356	8 188 927	534 429

Hors bilan	31/12/2024	31/12/2023	Δ
Engagements de financement	1 264 670	820 955	443 715
en faveur d'établissements de crédit	456 191	356 853	99 338
en faveur de la clientèle	808 479	464 101	344 378
Engagements de garantie	771 818	640 951	130 867
d'ordre d'établissements de crédit	426 346	346 762	79 584
d'ordre de la clientèle	345 472	294 189	51 283
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	2 036 488	1 461 906	574 582

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en milliers d'euros) – PASSIF

Passif	Note	31/12/2024	31/12/2023	Δ
Caisse banques centrales		0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	5	6 045 056	5 659 775	385 281
À vue		7 085	164	6 921
dont entreprises liées		7 085	164	6 921
À terme		6 037 971	5 659 611	378 360
dont entreprises liées		6 037 834	5 658 043	379 791
Autres passifs	4	702 892	673 796	29 096
dont pour compte de tiers		162 020	125 768	36 252
Comptes de régularisation	4	137 757	61 179	76 578
dont entreprises liées		10 573	4 331	6 243
Provisions	6	111 344	107 552	3 792
fonds pour risques bancaires généraux		0	0	0
Capitaux propres	7	1 726 306	1 686 625	39 681
Capital souscrit	7	1 506 212	1 506 212	0
dont prime d'émission		152 699	152 699	0
Réserve légale	7	29 979	25 815	4 164
autres réserves	7	0	0	0
réserve spéciale des pvt	7	0	0	0
Report à nouveau	7	133 777	71 318	62 459
Résultat de l'exercice	7	56 338	83 279	-26 941
TOTAL PASSIF		8 723 356	8 188 927	534 429

Hors bilan	31/12/2024	31/12/2023	Δ
Engagements de financement	2 445 332	2 467 764	-22 431
Reçus d'établissements de crédit	2 433 950	2 456 381	-22 431
dont entreprises liées	2 433 950	2 456 381	-22 431
Reçus de la clientèle	11 382	11 382	0
Engagements de garantie	2 480 991	2 357 693	123 298
Reçus d'établissements de crédit	2 480 991	2 357 693	123 298
dont entreprises liées	2 262 151	2 223 226	38 925
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	4 926 323	4 825 456	100 867

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers d'euros)

Compte de résultat	NOTE	31/12/2024	31/12/2023	Δ
Intérêts et produits assimilés	8	541 254	494 334	46 919
Sur opérations avec les établissements de crédit		276 295	241 011	35 284
dont entreprises liées		13 798	29 818	16 020
Sur opérations avec la clientèle		250 279	239 522	10 757
dont entreprises liées		271 891	55 765	216 125
Sur obligations et autres titres à revenus fixes		14 679	13 801	878
Intérêts et charges assimilées	8	-390 355	371 641	-18 715
Sur opérations avec les établissements de crédit		-378 587	364 493	14 094
dont entreprises liées		-372 574	360 089	-12 485
Sur opérations avec la clientèle		-9 943	6 823	-3 119
dont entreprises liées		648	-	648
Sur obligations et autres titres à revenus fixes		-1 826	324	-1 502
Revenus des titres à revenu variable	9	13 502	10 559	2 943
Commissions (produits)	10	32 766	26 438	6 327
Commissions (charges)	10	-5 512	-615	-4 896
Pertes sur opérations sur titres de placement		-2 785	5 678	-8 462
Autres produits d'exploitation bancaire	11	12 481	13 193	-712
dont entreprises liées		10 903	12 329	-1 427
Autres charges d'exploitation bancaire	12	-4 041	-446	-3 594
PRODUIT NET BANCAIRE		197 31	177 501	19 81
Autres frais administratifs	13	-119 377	110 264	-9 114
dont entreprises liées		-95 442	-83 628	-11 814
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles		-273	-292	18
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		77 66	66 945	10 715
Coût du risque	14	-30 808	-20 480	-10 328
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		46 852	46 465	387
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	15	21 348	40 626	-19 278
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		68 200	87 092	-18 891
Dotations/reprises de FRBG		-	-	-
Résultat exceptionnel	16	1 612	554	1 058
Produits exceptionnels		1 666	1 015	651
Charges exceptionnelles		-55	-461	406
Impôt sur les bénéfices	17	-13 474	-4 366	-9 108
RÉSULTAT NET		56 338	83 279	-26 941

Conformément à la réglementation comptable bancaire (article 2332-4 du règlement ANC 2014-07), la dépréciation des titres obligataires en portefeuille (€5,7 millions) a été enregistrée dans la rubrique « Gains ou pertes liés aux opérations sur le portefeuille d'investissement ».

Vérifier traduction

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

« Aucun évènement significatif ayant une incidence sur la situation financière de la société n'est apparu après la clôture au 31 décembre 2024 »

Contrôle fiscal

Pour mémoire, suite au contrôle fiscal portant sur l'ensemble de ses déclarations fiscales sur la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2020, PROPARCO avait reçu un avis de recouvrement le 4 septembre 2023 pour un montant de 6.3M€. La provision constituée à cet effet en 2022 pour un montant de 7.3M€ avait été intégralement reprise en 2023 suite au paiement de l'avis. Proparco a obtenu en juillet 2024

le remboursement par l'administration fiscale d'un montant de 3.1M€ suite à l'acceptation de la réclamation adressée par Proparco le 14 avril 2024.

Affectation du résultat de l'exercice 2023

L'assemblée générale du 29 mai 2024 a approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elle a également approuvé l'affectation du résultat social 2023 (+83,3 M€), par la distribution de dividendes à hauteur de 16.7M€, une dotation de la réserve légale de 4.2M€ et le reliquat de 62.5M€ en report à nouveau. Le report à nouveau créateur s'élève, après cette affectation, à 133.8 M€.

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.

Généralités sur les comptes

Les comptes annuels de Proparco sont présentés selon les principes comptables applicables en France aux établissements de crédit et aux sociétés de financement, conformément au règlement de l'ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat, le hors bilan et l'annexe qui complète l'information donnée par les deux premiers documents. Ils ont été établis dans le respect des principes de prudence, de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Conversion des opérations en devises

Les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont évalués au cours de change au comptant à la clôture de chaque arrêté.

La conversion de ces opérations libellées en devises aux dates d'arrêté fait apparaître un écart constaté au compte de résultat, à l'exception des opérations suivantes, pour lesquelles l'écart est conservé dans un compte de régularisation :

- titres de participation libellés en devises et financés en euros,
- instruments financiers enregistrés au hors-bilan,
- éléments du bilan et du hors-bilan libellés en devises non liquides.

Les produits et charges libellés en devises, relatifs à des prêts, des emprunts, des titres ou des opérations de hors-bilan, sont enregistrés dans des comptes de produits et charges ouverts dans chacune des devises concernées, les conversions s'effectuant aux dates d'arrêté mensuel.

Les produits et charges libellés en devises sont fixés mensuellement en euro et les variations ultérieures du cours des devises font apparaître une perte ou un gain de change en compte de résultat.

Créances et dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Dans le bilan, la rubrique "A vue" du poste "Créances sur les établissements de crédit" comprend principalement les compte-courants de PROPARCO ouverts dans les livres de l'AFD.

Dans la rubrique "A terme", sont enregistrés les encours nets des prêts à des établissements financiers et les dépôts à terme effectués auprès de l'AFD (y compris les intérêts courus).

Les "Créances sur la clientèle" regroupent les encours nets des prêts aux sociétés non financières, les prêts participatifs, et les avances de PROPARCO en comptes-courants d'actionnaire, ainsi que les créances rattachées (y compris les intérêts courus).

Dans le compte de résultat, les produits enregistrent les intérêts courus échus et non échus calculés prorata temporis sur les activités de portefeuille, sur les avances en comptes-courants d'actionnaires, sur les prêts et les dépôts à terme.

Conformément au règlement 2014-07 de l'ANC du 26 novembre 2014, les encours douteux compromis et les encours restructurés sont distingués en :

Encours douteux compromis :

Il s'agit des encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquels aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. En application du règlement 2014-07 de l'ANC, sont en tout état de cause classés dans cette catégorie les encours présentant des impayés depuis plus de 12 mois consécutifs à compter de leur déclassement en douteux et les contrats de crédit déchus de leur terme.

Les encours douteux compromis au 31 décembre 2024 s'élèvent à 296.7 M€.

Encours restructurés à des conditions hors marché :

Ils doivent être identifiés au sein de l'encours sain. PROPARGO a recensé un encours restructuré à des conditions hors marché au cours de l'exercice. En effet, les réaménagements de concours accordés sur l'année ont été réalisés à des conditions proches de celles habituellement appliquées par PROPARGO.

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur entraîne une modification des termes du contrat initial pour permettre à l'emprunteur de faire face aux difficultés financières qu'il rencontre. Si, compte tenu de la modification des conditions de l'emprunt, la valeur actualisée des nouveaux flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une décote doit être comptabilisée pour ramener la valeur comptable à la nouvelle valeur actualisée. Pour Proparco, une restructuration a nécessité la comptabilisation d'une décote dans les comptes au 31 décembre 2024 pour un montant de 162K€.

Les dettes à terme envers les établissements de crédit représentent le montant total des emprunts contractés auprès de l'AFD ainsi que les intérêts courus associés.

Participations et activités de portefeuille

Les participations sont initialement comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, frais exclus. Il peut s'agir de titres dont la détention durable est estimée utile à l'activité de Proparco ou de titres détenus dans l'intention de favoriser le développement de relations, afin de créer un lien privilégié avec la société émettrice.

Les produits de titres à revenu variable enregistrés en résultat représentent les dividendes et jetons de présence perçus ou à recevoir.

Titres de placement

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées. A la clôture de chaque arrêté, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation. En fonction du type de titre (coté ou non coté), les éléments suivants peuvent être pris en compte : la rentabilité et la perspective de rentabilité, les capitaux propres, la perspective de réalisation, la conjoncture économique, et les cours moyens de bourse des derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation.

La couverture des risques

La couverture des risques est assurée au moyen de trois types de dotations :

Dépréciation des titres

Elles sont constituées pour ramener les titres à leur valeur d'usage si celle-ci est estimée inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'usage d'une participation est évaluée en fonction

de la situation nette de l'entreprise – ou de la valeur liquidative pour les fonds d'investissement – de ses perspectives estimées à partir des informations économiques et financières recueillies sur l'entreprise, de l'environnement du pays d'implantation, et des éventuels engagements de sortie obtenus.

Dépréciation des créances douteuses

Les prêts comportant une ou plusieurs échéance(s) impayée(s) de plus de 3 mois sont systématiquement déclassés en encours douteux, conformément à la réglementation bancaire. A ce titre, les intérêts échus impayés et les intérêts courus sont dépréciés à 100%, et les prêts font éventuellement l'objet de dépréciations sur le principal, étudiées au cas par cas à l'issue de la cotation et conformément au règlement 2014-07 de l'ANC du 26 novembre 2014.

Les créances douteuses font l'objet de dépréciations enregistrées en diminution de l'actif, destinées à couvrir la perte probable qui en résultera. Ces dépréciations correspondent, en valeur actualisée, à l'ensemble des pertes prévisionnelles au titre des encours douteux ou douteux compromis. Les pertes prévisionnelles sont égales à la différence entre les flux contractuels initiaux, déduction faite des flux déjà encaissés, et les flux prévisionnels. Les flux sont actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des encours pour les prêts à taux fixe et au dernier taux d'intérêt effectif pour les prêts à taux variable.

Provision pour risque collectif

Le portefeuille de créances dépréciées sur base collective correspond à l'ensemble des prêts non dépréciés sur base individuelle ainsi que les engagements de garantie donnés et les engagements de financement donnés sur les montants restant à verser au titre des conventions de prêts signées.

PROPARGO classe les actifs en 3 catégories distinctes (appelées aussi « stages ») selon l'évolution, dès l'origine, du risque de crédit attaché à l'actif. La méthode de calcul de la provision collective diffère selon l'appartenance à l'un de ces 3 stages.

L'appartenance à chacune de ces catégories est définie de la façon suivante :

- Stage 1 : regroupe les actifs « sains » et n'ayant pas subi de dégradation du risque de contrepartie depuis leur mise en place. Le mode de calcul de la provision est basé sur les pertes attendues (Expected Loss) sur un horizon de 12 mois ;
- Stage 2 : regroupe les actifs sains pour lesquels une augmentation significative du risque de crédit a été observée depuis la comptabilisation initiale. Le mode de calcul de la provision est basé statistiquement sur les pertes attendues à maturité (Expected Loss) ;
- Stage 3 : regroupe les actifs pour lesquels il existe un indicateur objectif de dépréciation (identique à la notion de défaut actuellement retenue par le Groupe pour apprécier l'existence d'un indice objectif de dépréciation). Le mode de calcul de la provision est basé sur les pertes attendues (Expected Loss) sur la maturité de l'opération.

Augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut être appréciée sur une base individuelle ou sur une base collective.

Proparco, conformément aux pratiques en place au sein du groupe AFD, examine toutes les informations dont il dispose (internes ou externes, incluant des données historiques, des informations sur les conditions économiques actuelles, des prévisions fiables sur les événements futurs et conditions économiques).

Le modèle de dépréciation est fondé sur la perte attendue, cette dernière doit refléter la meilleure information disponible à la date de clôture en ayant une approche prospective (forward looking).

Afin d'apprécier l'augmentation significative du risque de crédit d'un actif financier depuis son entrée au bilan, qui entraîne son transfert du stage 1 au stage 2, le Groupe a construit un cadre méthodologique définissant les règles d'appréciation de la dégradation du risque de crédit. La méthodologie retenue repose sur une combinaison de plusieurs critères notamment les notations internes, la mise sous surveillance, la présomption réfutable de dégradation significative en présence d'impayé de plus de 30 jours.

Mesure des pertes de crédits attendus « ECL »

Les pertes de crédits attendus sont définies comme une estimation probable des pertes de crédit actualisées pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes sur l'année à venir ou sur la durée de vie des actifs selon le stage.

La méthodologie de calcul développée par le groupe repose sur des concepts et données internes mais également sur des matrices de transition externe retraitées.

Le calcul du montant des pertes de crédit attendues (ECL) s'appuie essentiellement sur trois paramètres principaux : la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD) en tenant compte des profils d'amortissement.

Par ailleurs, le modèle de calcul des pertes de crédit attendues sur les expositions saines des contreparties non-souveraines a été complété en 2023 par la prise en compte des perspectives économiques des différents pays d'intervention (forward-looking).

Cette prise en compte repose sur le croisement de trois indicateurs :

- les perspectives de croissance du PIB établies par le FMI ;
- les perspectives des agences de notation ;
- le degré de soutenabilité de la dette publiée par la Banque mondiale.

Le croisement de ces 3 indicateurs (avec des pondérations pour chaque valeur d'indicateur) permet de définir deux listes de pays, selon deux scenarii distincts, qui sont soumises pour revue à dire d'expert au département ECO en charge de la notation des pays.

Dans chacune des deux listes, les pays sont classés selon l'anticipation du contexte macro-économique (contexte très dégradé ou dégradé).

La prise en compte de ces anticipations dans les provisions collectives se fait grâce à des facteurs multiplicatifs ayant pour but d'ajouter un coussin de provisions supplémentaires dans les géographies où les anticipations sur le contexte économique sont négatives. L'impact final est obtenu en pondérant les impacts des deux scenarii

selon leur probabilité de survie, établie à dire d'expert en concertation avec le département ECO de l'AFD.

Probabilité de défaut (PD)

La probabilité de défaut permet de modéliser la probabilité qu'un contrat aille en défaut sur un horizon de temps donné. Cette probabilité est modélisée :

- à partir de critères de segmentation du risque ;
- sur un horizon de 12 mois (notée PD 12 mois) pour le calcul de la perte attendue des actifs du stage 1 ; et
- sur l'ensemble des échéances de paiements des actifs associés au stage 2 (appelée Courbe de PD à maturité ou PD lifetime).

Compte tenu du faible volume de prêts au sein du Groupe AFD, du caractère « low default portfolio » de certains portefeuilles, le Groupe AFD ne dispose pas d'une collecte des défauts historiques internes assez représentative de la réalité économique des zones d'intervention des entités du Groupe.

Pour ces raisons, le Groupe AFD a retenu une approche basée sur des transitions de notations et des probabilités de défaut communiquées par les agences de notation. Des retraitements peuvent s'avérer nécessaires sur les matrices de transition externes afin de corriger certaines irrégularités pouvant avoir un impact sur la cohérence des probabilités de défaut calculées à partir de ces matrices externes.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (Loss Given Default, LGD) est modélisée pour les actifs des différents stages. Proparco a pris en compte dans la modélisation de la LGD la valorisation des collatéraux.

Afin de tenir compte du modèle économique de l'AFD et de sa capacité de recouvrement, Proparco s'appuie sur l'observation du recouvrement sur des dossiers historiques résolus (i.e. avec extinction de la position après remboursement et/ou passage en pertes).

Exposition au défaut (EAD):

L'exposition au défaut correspond au montant résiduel anticipé par le débiteur au moment du défaut et doit, ainsi, prendre en compte les cash-flows futurs et les éléments forward-looking. A ce titre, l'EAD tient compte :

- des amortissements contractuels du principal ;
- des éléments de tirage des lignes comptabilisées au hors bilan ;
- des éventuels remboursements anticipés.

Proparco peut également enregistrer un complément de provision au regard d'événements spécifiques impactant sa zone d'intervention.

- provision pour risque divers

Les provisions sont comptabilisées pour leurs valeurs actualisées quand les trois conditions suivantes sont remplies :

- la société a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ;

- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur 3 années.

Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie

estimée des immobilisations :

- agencements et aménagements : linéaire de 2 à 10 années
- mobilier de bureau : linéaire sur 5 ou 10 années
- matériel de bureau et informatique : linéaire sur 5 années
- matériel de logement : linéaire sur 5 années
- mobilier de logement : linéaire sur 5 ou 10 années

Fonds pour compte de tiers

Les fonds pour compte de tiers sont enregistrés dans les autres passifs. Ils comprennent les soldes des fonds gérés notamment pour le compte d'organismes tels que EDFI.

Hors-bilan

Les engagements de financement donnés enregistrent le montant des restes à verser sur les financements autorisés par le Conseil d'Administration ou la Direction Générale (sur délégation du Conseil d'Administration) pour les opérations de prêts, de comptes-courants d'actionnaire, d'obligations et d'obligations convertibles, lorsque les conventions sont signées.

Les engagements de garantie donnés comprennent des formes variées de garanties accordées par PROPARCO à des établissements de crédit et à la clientèle.

Les engagements de financements reçus concernent des ressources mobilisables auprès de l'AFD (pour 2 434 M€) et de l'Union européenne (pour 11 M€).

Les engagements de garantie reçus (2 481 M€) correspondent à des garanties reçues d'établissement de crédit en couverture d'opérations de prêts. Les garanties reçues d'établissement de crédit comprennent essentiellement à la fin de l'année 2024 la garantie au titre des sous-participations AFD pour 2 262 M€.

Les engagements de financement donnés sur conventions non signées ne sont pas inscrits dans le horsbilan publiable, conformément à la réglementation bancaire.

ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF POSTÉRIEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024

Aucun évènement significatif ayant une incidence sur la situation financière de la société n'est apparu après la clôture au 31 décembre 2024.

AUTRES INFORMATIONS

L'exercice comptable comporte 12 mois.

Informations sur les États ou territoires non coopératifs

L'article L.511-45 du Code monétaire et financier (modifié par Ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014p-art.3) impose aux établissements de crédit de publier en annexe de leurs comptes annuels des informations sur leurs implantations dans les États ou territoires qui n'ont pas conclu avec la France de convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

La loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires élargit la liste des informations requises par les banques sur leurs implantations dans les ETNC.

Proparco ne détient, au 31 décembre 2024, aucune implantation dans les États ou territoires non coopératifs.

Identité de la société mère consolidant les comptes de PROPARCO au 31 décembre 2024

Les comptes de la Société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de l'AFD, établissement public à caractère industriel ou commercial, ayant son siège social à Paris, 5 rue Roland Barthes, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 775 665 599.

Les copies des états financiers consolidés sont disponibles à cette même adresse, pour autant qu'elles soient disponibles L'AFD détient 85,21 % de Proparco au 31 décembre 2024.

ANNEXES (en milliers d'euros)

NOTE 1 - Créances sur les établissements de crédit et clientèle (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
À vue	202 844	378 548
Intérêts courus	555	1 409
<i>dont pour compte de tiers</i>	0	0
Encours	202 289	377 139
<i>dont pour compte de tiers</i>	23 734	24 461
À terme	3 617 022	3 477 651
Intérêts courus	57 616	46 377
<i>dont douteux</i>	1 468	809
<i>dont pour compte de tiers</i>	97	0
Encours	3 614 297	3 509 020
<i>dont douteux</i>	89 204	117 932
<i>dont douteux compromis</i>	41 567	72 67
<i>dont pour compte de tiers</i>	33 869	0
Dépréciations sur prêts à terme	-54 891	-77 745
<i>dont douteux compromis</i>	-36 991	-7 503
<i>dont Prêts participatifs et prêts subordonnés</i>	0	0
Intérêts courus	0	0
<i>dont douteux</i>	0	0
Encours	0	0
<i>dont douteux</i>	0	0
Dépréciations	0	0
<i>dont douteux compromis</i>	0	0
TOTAL CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 819 866	3 856 200
Prêts en comptes-courants d'actionnaire	6 684	16 055
Intérêts courus	46	0
<i>dont pour compte de tiers</i>	0	0
Encours	12 472	16 055
<i>dont douteux</i>	11 169	11 169
<i>dont pour compte de tiers</i>	0	0
Dépréciations	-5 833	0
Autres prêts à des sociétés	2 831 788	2 407 821
Intérêts courus	39 861	36 559
<i>dont douteux</i>	4 510	4 771
<i>dont douteux compromis</i>	3 676	3 401
<i>dont pour compte de tiers</i>	1 337	1 557
Encours	2 946 622	2 555 769
<i>dont douteux</i>	312 129	343 535
<i>dont douteux compromis</i>	229 446	223 833
<i>dont pour compte de tiers</i>	84 207	100 914
Dépréciations	-154 695	-184 508
<i>dont douteux compromis</i>	-125 475	-55 589

	31/12/2024	31/12/2023
dont Prêts participatifs et prêts subordonnés	5 207	7 249
Intérêts courus	37	36
<i>dont douteux</i>	0	0
<i>dont douteux compromis</i>	37	36
Encours	19 598	16 319
<i>dont douteux</i>	0	0
<i>dont douteux compromis</i>	19 598	16 319
Dépréciations	-14 429	-9 106
<i>dont douteux compromis</i>	0	0
Créances commerciales	0	0
TOTAL CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	2 838 472	2 423 876
TOTAL À L'ACTIF	6 658 338¹	6 280 075

¹ Dont sous participations en risque et trésorerie pour le compte de l'AFD pour 2 149 532 K€ (2 223 226 K€ en 2023)

VENTILATION SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE (en milliers d'euros)

	Durée < 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Durée > 5 ans	Créances rattachées ou dépréciations non ventilable	Total
Dépôts à terme - Entreprises liées	35 000	48 737	392 000	50 000	12 456	538 193
Autres prêts à terme établissements de crédit	169 174	605 757	2 056 486	257 143	45 160	3 133 720
Prêts pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépréciations					-54 891	-54 891
TOTAL CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	204 174	654 494	2 448 487	307 143	2 725	3 617 023
Crédits à la clientèle	170 972	261 374	1 452 504	990 036	38 57	2 913 456
Crédits pour compte de tiers	9 892	9 623	41 937	22 754	1 337	85 544
Dépréciations					-160 528	-160 528
TOTAL CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	180 865	270 998	1 494 441	1 012 790	-120 621	2 838 472

VENTILATION DES ENCOURS BRUTS EN CAPITAL PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE hors encours pour compte de tiers (en milliers d'euros)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Encours sains	Encours Douteux	Total Encours	Encours Sains	Encours Douteux	Total Encours
Afrique Australe et Océan Indien	370 536	48 353	418 889	238 554	45 44	283 993
Afrique Centrale et Afrique de l'Est	519 049	65 408	584 457	416 535	44 77	461 306
Afrique de l'Ouest	781 571	55 69	837 261	568 662	36 801	605 463
Multi-pays Afrique	506 002	7 056	513 058	725 161	6 421	731 582
Asie	915 408	33 959	949 367	849 974	98 611	948 585
Amérique Latine et Caraïbes	1 302 131	106 805	1 408 936	1 278 443	134 442	1 412 885
Multi-zones	219 394	150	219 544			0
Méditerranée/ Maghreb	1 115 351	65 895	1 181 246	908 793	50 091	958 883
Outre-Mer			0			0
Europe	149 399	29 178	178 577	550 288	26 944	577 232
TOTAL BRUT À L'ACTIF	5 878 841	412 494	6 291 335	5 536 410	443 52	5 979 930

Les encours bruts correspondent aux créances de capital hors encours pour comptes de tiers. Ils représentent 3,5M€ pour les créances à terme avec les établissements de crédit et 2,5M€ pour les créances sur la clientèle.

NOTE 2 - Participations et activités de portefeuille (en milliers d'euros)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Fonds Propres	Fonds Tiers	Total	Fonds Propres	Fonds Tiers	Total
Valeur Brute des Participations	1 796 113	0	1 796 113	1 668 119	0	1 668 119
dont cotées	179 669	0	179 669	66 033	0	66 033
dont écart conversion actif	18 847	0	18 847	32 325	0	32 325
dont écart conversion passif	-84 08	0	-84 08	-36 346	0	-36 346
Dépréciations des Participations	-157 425	0	-157 425	-134 214	0	-134 214
dont cotées	49 483	0	49 483	17 561	0	17 561
Valeur Brute des Titres à long terme	147 224	0	147 224	147 224	0	147 224
dont écart conversion actif	0	0	0	-27	0	-27
dont écart conversion Passif	-1 150	0	-1 150	0	0	0
Dépréciations des Titres à long terme	-10 91	0	-10 91	-11 145	0	-11 145
Intérêts des Autres titres	0	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE DU PORTEFEUILLE GLOBAL	1 775 002	0	1 775 002	1 669 984	0	1 669 984

Évolution des participations et autres titres sur fonds propres (en milliers d'euros)

	31/12/2023				31/12/2024	31/12/2024
	Brut	Acquisitions	Cessions	Autres variations de l'encours	Brut	Net
Établissements Financiers	233 257	24 792	8 178	-3 940	245 930	196 621
Autres Sociétés	1 582 086	171 816	20 832	-35 664	1 697 407	1 578 381
TOTAL	1 815 343	196 608	29 010	-39 604	1 943 337	1 775 002

Au 31.12.2024, les participations souscrites sur fonds propres sont libérées pour 1 421 467 milliers d'euros et non libérées pour 521 869 milliers d'euros.

Dépréciation des participation et autres activités de portefeuille (en milliers d'euros)

	31/12/2023		31/12/2024	
	Dépréciations	Dotations	Reprises	Dépréciations
Participations	134 214	53 940	30 728	157 425
Titres à long terme	11 145	4 364	4 599	10 910
TOTAL	145 359	58 304	35 327	168 335

Obligations et autres titres à revenus fixes (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
Obligations simples	201 156	147 127
Intérêts courus	2 173	2 220
Encours	202 110	146 349
Dépréciations	-3 127	-1 442
Obligations convertibles	16 792	16 599
Intérêts courus	348	449
Encours	31 138	27 010
Dépréciations	-14 694	-10 861
TOTAL	217 948	163 726

Ventilation selon la durée résiduelle

	Durée < 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Durée > 5 ans	Créances rattachées ou dépre- ciations non ventilable	Total
Obligations et Autres titres à revenus fixes	11 532	21 383	126 820	73 528	2 521	235 783
Dépréciations					-17 822	-17 822
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENUS FIXES	11 532	21 383	126 820	73 528	-15 300	217 962

Les impayés exigibles immédiatement, et les douteux, dont la durée résiduelle est inconnue, sont reportés dans la colonne < à 3 mois

NOTE 3 - Immobilisations (en milliers d'euros)

	31/12/2023				31/12/2024		31/12/2024
	Brut	Acquisitions	Cessions	Autres	Brut	Amortissements et Dépréciation	Net
Immobilisations incorporelles	50	0	0	0	50	50	0
Immobilisations corporelles & assimilées	6 491	868	0	0	7 359	6 601	758
Immobilisations en-cours	108	954	0	-859	203	0	203
TOTAL	6 650	1 821	0	-859	7 612	6 651	961

NOTE 4 - Comptes de régularisation et autres actifs et passifs (en milliers d'euros)

	31/12/2024		31/12/2023	
	ASSETS	LIABILITIES	ASSETS	LIABILITIES
Frais et taxes à Récupérer	45		46	
Créances fiscales	5 956		9 069	
Dettes Fournisseurs	41		17	
État – TVA	13 837		4 494	
Débiteurs Divers	6 964		34	
TOTAL AUTRES ACTIFS	26 842		13 659	
Produits à recevoir Divers	42 605		46 755	
Dividendes et jetons de présence	0		0	
Intérêts courus sur swap	11 451		12 479	
Factures émises de prestations et commissions	30 691		34 277	
Bonifications Prêts	463		0	
Charges constatées d'avances	292		283	
Compte d'ajustement sur devises	1 086		2 391	
Divers	278		11 780	
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	44 261		61 209	
Versement à effectuer sur Participations		521 869		539 596
Dettes Fiscales		18 588		8 100
Dettes Fournisseurs		63		20
Créditeurs Divers		352		312
Fonds pour Compte de Tiers		162 020		125 768
EDFI		162 020		125 768
Subvention programme 209		0		0
TOTAL AUTRES PASSIFS		702 892		673 796
Compte d'Ajustement sur Devises		0		178
Dettes Fournisseurs		7 591		4 530
Prestations de Service AFD à régler		9 669		4 334
Produits constatés d'avances		78 296		52 073
		7		
Déport		0		0
Divers		42 194		65
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF		137 757		61 179
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS PASSIFS	71 104	840 650	74 868	734 976

NOTE 5 - Dettes envers les établissements de crédit (en milliers d'euros)

	Intérêts Courus	Capital Correspondant	31/12/2024 Total Bilan	Intérêts Courus	Capital Correspondant	31/12/2023 Total Bilan
À vue	329	6 756	7 085	29	135	164
À Terme	75 881	5 962 090	6 037 971	76 054	5 583 556	5 659 611
TOTAL NET AU PASSIF	76 210	5 968 846	6 045 056	76 084	5 583 691	5 659 775

Les dettes à terme représentent le montant total des emprunts et avances de trésorerie contractés auprès de l'Agence Française de Développement.

Ventilation selon la durée résiduelle des dettes envers les établissements de crédit

	Durée < 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Durée > 5 ans	Dettes rattachées	Total
Dettes à Terme	307 046	838 708	3 458 606	1 357 729	75 881	6 037 971

NOTE 6 - Provisions (en milliers d'euros)

	31/12/2023	Dotations	Reprises	Variation de Change	Autre Mouvement	31/12/2024
Provision pour risque et charges	0	0	0	0		0
Provision pour risque collectif	107 552	31 712	27 920	0		111 344
dont Encours de prêt	88 893	16 531	18 795			86 629
dont Engagements de financements sur prêts	11 908	7 111	6 066			12 952
dont Garanties données	6 751	8 070	3 058			11 763
TOTAL	107 552	31 712	27 920	0	0	111 344

NOTE 7 - Capitaux propres (en milliers d'euros)

	31/12/2023	Affectation résultat 2023	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Résultat 31/12/2024	31/12/2024
Capital souscrit	1 353 513					1 353 513
Prime d'émission	152 699					152 699
Report à nouveau	71 318	62 458				133 776
Réserve légale	25 815	4 164				29 979
Résultat	83 279	-66 622	-16 657		56 338	56 338
TOTAL	1 686 625	0	-16 657	0	56 338	1 726 306

Le capital de PROPARCO SA est composé de 84 594 578 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 €.

NOTE 8 - Intérêts et produits/charges assimilés (en milliers d'euros)

	31/12/2024		31/12/2023	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Intérêts sur compte de Dépôts à vue		10 532		11 399
Intérêts sur compte de Dépôts à terme		16 237		2 931
Commissions sur opérations de Hors-Bilan		1 858		2 029
Intérêts sur prêts aux Sociétés de Crédit		236 947		213 282
Autres intérêts		10 721		11 370
Dotation/Reprise Dépréciations sur intérêts	-880	0	2 040	
Pertes sur Créances Irrécouvrables	6 212		2 064	
Intérêts sur Emprunts AFD	372 574		360 089	
Intérêts sur Emprunts BEI et BICEC				
Indemnités de Réaménagement				
Commissions	681		301	
TOTAL OPÉRATIONS AVEC ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	378 587	276 295	364 493	241 011
Intérêts		240 681		233 413
Commissions sur opérations de Hors-Bilan		9 597		6 109
Dotation/Reprise Dépréciations sur intérêts	-3 181		3 120	
Perte sur Créances Irrécouvrables - intérêts	13 124		3 703	
TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	9 943	250 279	6 823	239 522
Intérêts		14 679		13 801
Dotation/Reprise Dépréciations sur intérêts	1 826		324	
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENUS FIXES	1 826	14 679	324	13801
TOTAL INTÉRÊTS PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS	390 355	541 254	371 641	494 334

NOTE 9 - Revenus des titres à revenu variable (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes	10 119	7 641
Revenus titres à long terme	3 321	2 861
Jetons de Présence	62	57
TOTAL	13 502	10 559

NOTE 10 - Commissions (en milliers d'euros)

	31/12/2024		31/12/2023	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Commissions de Dossiers sur opérations avec Établissements de Crédit		2 434		3 085
Commissions de Dossiers sur opérations avec la Clientèle		4 253		3 854
Commissions de Dossiers sur opérations sur Titres		121		-40
Commissions financières d'instruction		1 099		1 175
Commission de Gestion		11 665		7 760
Commission sous Participation AFD		8 705		8 379
Commission de subvention		6 080		2 226
Commissions opérations sur titres	19		0	
Commissions Financières d'Apporteur de Marchés	165		139	
Charges sur opérations Diverses	115		142	
Commissions gestion	5 226		334	
TOTAL	5 524	34 357	615	26 438

Les commissions reçues sont comptabilisées selon l'article 2131-1 de l'ANC 2014-07. Conformément à l'article 2131-5 de l'ANC 2014-07, les commissions sont étalées sur la durée de vie effective du crédit de manière linéaire selon le projet.

Le périmètre de l'étalement correspond aux commissions de dossiers dont le projet a fait l'objet d'une signature au cours de l'année écoulée.

Au titre de 2023, le montant des commissions enregistrées en produits constatés d'avance s'élève à 12,6 M€.

NOTE 11 - Autres produits d'exploitation bancaire (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
Gains de change net sur Opérations sur Prêts, Emprunts et Trésorerie	0	
Divers	-12 481	-13 193
TOTAL	-12 481	-6 238

Montant erreur sur le total

NOTE 12 - Autres charges d'exploitation bancaire (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
Perte de change nette sur opérations sur prêts, emprunts et trésorerie	3 787	436
Divers	254	10
TOTAL	4 041	650

NOTE 13 - Autres frais administratifs (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
Prestations de Services AFD	94 757	83 120
<i>dont personnel mis à disposition et engagement sociaux</i>	<i>63 400</i>	<i>55 400</i>
<i>dont prestations de gestion et appui technique</i>	<i>28 100</i>	<i>25 000</i>
<i>dont prestations de représentation</i>	<i>3 200</i>	<i>2 700</i>
Charges communes facturées par l'AFD	0	-199
Impôts et Taxes	1 562	2 493
Charges Diverses	23 059	24 850
<i>dont autres charges</i>	<i>29 512</i>	<i>29 354</i>
<i>dont charges refacturées à l'AFD</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont charges refacturées à des tiers</i>	<i>-6 711</i>	<i>-4 664</i>
<i>dont charges honoraires de commissariat</i>	<i>258</i>	<i>160</i>
TOTAL	119 377	110 264

NOTE 14 - Coût du risque (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
Dépréciations en Capital sur les Établissements de Crédit	-30 461	-18 448
Reprises en Capital sur les Établissements de Crédit	55 443	19 262
Dépréciations en Capital sur la Clientèle	-19 006	-58 908
Reprises en Capital sur la Clientèle	45 179	43 557
Dépréciations en Capital sur obligation simple et convertible	-6 385	-6 316
Reprises en Capital sur obligation simple et convertible	5 446	663
Dotations Provisions sur Risques Collectifs	-31 712	-22 660
Reprises Provisions sur Risques Collectifs	27 920	56 915
Pertes sur Créances irrécouvrables en Capital	-106 936	-24 084
Récupération sur créances amorties	29 705	0
TOTAL	-30808	

Les passages en pertes des prêts douteux en capital et intérêts s'élèvent à 129 662 K€.

NOTE 15 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
Plus -Value (Moins-Value) Nette sur Participations	46 619	47 733
Plus -Value (Moins-Value) Nette sur Immobilisations	0	0
Résultat de change sur cession de Participations	-240	240
Dotations pour dépréciations de participations	-58 304	-42 860
Reprise de dépréciations de participations	35 327	35 584
Dépréciation en capital sur obligation convertibles	0	-4
Reprises de dépréciation en capital sur obligation convertibles	0	22
Pertes nettes sur actifs immobilisés	-2 055	-88
TOTAL	21 348	40 626

NOTE 16 - Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)

	31/12/2024		31/12/2023	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Dotation au provision pour risque – litige			0	
Régularisations sur Exercices Antérieurs Charges	5		198	
Autres charges exceptionnelles	50		263	
Reprise provision pour risque – litige				0
Régularisations sur Exercices Antérieurs Produits		640		9
Autres produits exceptionnels		1 026		1 006
Sous-total	55	1 666	461	1 015
RÉSULTAT		1 611		554

Les produits exceptionnels consistent principalement en une indemnité pour préjudice d'un montant de 1 M€ perçue en raison des nuisances induites par la réalisation des travaux rue de Rivoli et de régularisation de retenues à la source pour un montant de 0.5M€.

NOTE 17 - Résultat courant après impôt (en milliers d'euros)

	Résultat Comptable Avant IS y compris impôts étrangers	Imputations Fiscales Nettes	Résultat Fiscal	Impôts sur les bénéfices	Avis de recouvrement contrôle fiscale	Résultat Comptable Après Impôt
	(a)	(b)	(c)=(a)+(b)	(d)	(e)	(a)-(d)-(e)
Résultat Courant	68 200	-9 398	58 802	16 593	-3 119	54 726
Résultat Exceptionnel	1 612		1 612			1 612
TOTAL GLOBAL	69 812	-9 398	60 414	16 593	-3 119	56 338

NOTE 18 - Effectif et ventilation par catégorie

	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	367	326
Employés	7	8
Total Siège	374	334
Cadres	24	23
Total Agences	24	23
TOTAL	398	357

Les charges de personnel sont intégrées dans les prestations de services AFD (note 13).
Cette note n'inclut pas les contrats à durée déterminé, les contrats locaux et les volontaires internationaux.

**NOTE 19 - Ventilation géographique du chiffre d'affaires
(en milliers d'euros)**

	31/12/2024	31/12/2023
France	126 497	129 103
Étranger	487 444	445 768
TOTAL	613 941	574 871

NOTE 20 - Actifs et passifs en devises (en milliers d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023
Contrevaleur en Euros des Actifs en Devises	8 130 110	7 204 954
Contrevaleur en Euros des Passifs en Devises	7 025 138	6 303 191
SOLDE ACTIFS ET PASSIFS EN DEVISES	1 104 971	901 763

NOTE 21 - Situation des parts en capital supérieures ou égales à 10% détenues au 31/12/2024

	PAYS	%
PARTS SUPÉRIEURES À 50 %		
UNIFIN FINANCIERA S.A.B. DE C.V	Mexique	100%
TIBA EDUCATION HOLDING BV	Egypte	100%
BREDEV SAS	Brésil	100%
DIGITAL AFRICA SAS	Multi-pays	100%
AMETHIS MILLING SPV	Mozambique	100%
SOLAR X LTD	Mali	55%
PARTS DE 10% À 50%		
AVERROES FINANCE III	Multi-pays	50%
AVERROES FINANCE II	Multi-pays	50%
BROMPTON HOLDCO LTD	Kenya	48%
FALCON HOLDING INVERSIONES II S.A.C.	Pérou	44%
SEAF INDIA AGRIBUSINESS INTERNATIONAL FUND	Inde	33%
MXF SOLUTIONS LLC	Multi-pays	32%
ILERA HOLDINGS	Maroc	32%
MEKONG SOLAR ASSET MANAGEMENT PTE.LTD.	Thaïlande	30%
ELGON HEALTHCARE LTD	Kenya	30%
VINCI CLIMATE FUND	Brésil	29%
ACON ALAOF V	Multi-pays	29%
AVERROES AFRICA	Multi-pays	27%
OCSADEN INVESTMENT LIMITED	Maroc	25%
MERIDIAM INFRASTRUCTURE AFRICA PARALLEL FUND II SLP	Multi-pays	25%
AFRIGREEN DEBT IMPACT FUND SLP	Multi-pays	25%
IT HOLDING	Egypte	24%
CONGO ENERGY SOLUTION LIMITED	République Démocratique du Congo	23%
DIVERCITY URBAN PROPERTY FUND PROPRIETARY LIMITED	Afrique du Sud	23%
TLG FINANCE SAS	Multi-pays	23%
HOLDCO SOLARISE AFRICA LTD	Multi-pays	22%
METIER AMN PARTNERSHIP LP	Maurice	22%
ASHMORE ANDEAN FUND III, LP	Colombie	22%
AFRICINVEST III SPV I	Kenya	22%
FE II DELTA 1 K/S	Sierra Leone	21%
MAMBO RETAIL LTD	Kenya	21%
AFRICA TELECOM INFRASTRUCTURE SERVICES	Multi-pays	20%
GEF LATAM CLIMATE SOLUTIONS FUND III, LP	Brésil	20%
ACON LATIN AMERICA OPPORTUNITIES FUND A LP	Multi-pays	20%
FRONTIER CLEARING FUNDS	Multi-pays	20%
PROXIMITY FINANCE	Myanmar	20%
AFRICINVEST SMALL CAP FUND	Multi-pays	20%
ACON LATIN AMERICA OPPORTUNITIES FUND IV-A, LP	Multi-pays	20%
AMERICAS ENERGY FUND II CLEAN ENERGY LP	Multi-pays	19%
AAVISHKAAR FRONTIER FUND	Multi-pays	19%
RESPUBLICA GROUP (PTY) LTD	Afrique du Sud	19%
CENTRAL AMERICAN MEZZANINE INFRASTRUCTURE FUND II LP	Multi-pays	19%
ACON INJECTABLE INVESTORS I, LP	Multi-pays	18%
MC III SCAN 1 LTD	Multi-pays	17%
LOMBARD ASIA V L.P.	Thaïlande	17%
CAURIS CROISSANCE II	Multi-pays	17%
ADOBE MEZZANINE FUND II	Mexique	17%
CAPSQUARE ASIA PARTNERS II	Indonésie	16%
ACON SUNRISE INVESTORS I L.P	Colombie	16%
SERENGETI ENERGY	Multi-pays	16%
JOLIBA CAPITAL FUND I L.P	Multi-pays	16%
IMPERIUM HOLDING	Maroc	16%
AFRICA BOVINE LTD	Multi-pays	16%

	PAYS	%
NRSP MICROFINANCE BANK LIMITED	Pakistan	16%
AGRIF COÖPERATIEF U.A.	Multi-pays	16%
CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS - TUNISIE	Tunisie	16%
FONDS FRANCO-AFRICAIN 2 FPCI	France	15%
JSC CREDO BANK	Georgie	15%
SARVA CAPITAL LLC EX LOK II CAPITAL	Inde	15%
ACTIVA FINANCES LTD	Multi-pays	15%
INCOFIN INDIA PROGRESS FUND - I	Inde	14%
GROWTH CATALYST PARTNERS	Inde	14%
SAWARI VENTURES NORTH AFRICA FUND COÖPERATIEF U.A.	Égypte	14%
TRIPLE P SEA FINANCIAL INCLUSION FUND LP	Multi-pays	14%
TRG AFRICA MEZZANINE PARTNERS GP (PTY) LTD	Multi-pays	13%
FONDS FRANCO AFRICAIN FPCI	Multi-pays	13%
ASHMORE ANDEAN FUND II	Multi-pays	13%
KAIZEN PRIVATE EQUITY II PTE LTD	Multi-pays	13%
ACON BIOS INVESTORS LP	Argentine	12%
ECP AFRICA FUND IV	Multi-pays	12%
KERYX INVESTMENT LIMITED	Maurice	11%
ARGAN INFRASTRUCTURE FUND PCC LLC	Multi-pays	11%
INTAJ CAPITAL II LP	Multi-pays	11%
HUMANIA NORTH AFRICA HOLDING	Égypte	11%
ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	Tunisie	11%
CIEL HEALTHCARE LTD	Multi-pays	10%
EUROPEAN DEVELOPMENT FINANCE INSTITUTIONS MGMT CPY	Multi-pays	10%
ACBA BANK OPEN JOINT STOCK COMPANY	Arménie	10%
ENDA TAMWEEL	Tunisie	10%

NOTE 22 - Engagements sur opérations en devises¹

	31/12/2024	31/12/2023
Opérations de change à terme		
Euros à recevoir	0	0
Devises à livrer	0	0

¹ Ces informations ne font pas partie du hors-bilan publiable.

NOTE 23 - Tableau des filiales et participations

A – Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de Proparco (soit 13 535 milliers d'euros)										
	Capital (en K devise)	Autres capitaux propres (en K devise)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute (eur)	Valeur comptable nette (eur)	Prêts et avances consentis et non encore remboursés (eur)	Dernier C.A. HT (en K devise)	Dernier résultat (en K devise)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (eur)	Derniers comptes audités
FILIALES détenues à plus de 50 % :										
PARTICIPATIONS détenues entre 10 et 50 % :										
AVERROES FINANCE III	EUR	71 347	8	50%	35 332 100	35 332 100	NA	-511		31/12/2023
ILERA HOLDINGS	USD	ND	ND	32%	16 740 694	14 704 525	ND	ND		Fonds récent – pas de AFS
MEKONG SOLAR ASSET Management PTE.LTD.	USD	28 464	6 612	30%	15 491 302	15 491 302	1 302 963	13 334	296	31/12/2023
Vinci Climate Fund	USD	ND	ND	29%	28 874 212	28 874 212	ND	ND		Pas de comptes audités
ACON ALAOF V	USD	56 5	-6 256	29%	27 918 674	27 918 674	NA	7 929		31/12/2023
Averroes Africa	EUR	11 063	2	27%	14 693 879	14 693 879	NA	-524		31/12/2023
Meridiam Infrastructure Africa Parallel Fund II SLP	EUR	47 833	-610	25%	29 834 225	29 834 225	NA	-3 011		31/12/2023
AFRIGREEN Debt Impact Fund SLP	EUR	2 875 627	-507 438	25%	15 000 000	15 000 000	NA	-716 891		Pas de comptes audités
Diversity Urban Property Fund Proprietary Limited	ZAR	1 531 366	-114 675	23%	15 156 292	15 156 292	446 421	99 626		30/06/2024
ASHMORE ANDEAN FUND III LP	USD	13 952	-802	22%	18 667 361	18 667 361	NA	-180		31/12/2023
AFRICINVEST III SPV I	EUR	57 966	-3 515	22%	19 847 260	14 786 262	5 756	6 587		31/12/2022
MAMBO RETAIL LTD	USD	1 938	186 731	21%	30 582 423	30 431 842	3 366	2 306	719 693	30/06/2024
Africa Telecom Infrastructure Services	USD	28 405	15 937	20%	17 827 147	17 827 147	NA	19 022		31/12/2023
GEF Latam Climate Solutions Fund III LP	USD	63 834	0	20%	23 942 510	23 942 510	NA	3 171		31/12/2023
FRONTIER CLEARING FUNDS	USD	ND	ND	20%	16 239 252	16 239 252	3 844	-140		31/12/2022
MC III SCAN 1 Ltd	USD	112 572	-30 291	17%	18 340 629	9 833 174	NA	-18 85		31/12/2023
Lombard Asia V L.P.	USD	51 842	1 282	17%	17 816 690	17 816 690	NA	-4 9	51 764	31/12/2023
Serengeti Energy	USD	171 196	-6 074	16%	23 392 655	21 653 495	23 439	2 182		31/12/2023
JOLIBA CAPITAL FUND I L.P	EUR	ND	ND	16%	14 000 000	14 000 000	ND	ND		Fonds récent – pas de AFS
TRG AFRICA MEZZANINE PARTNERS GP (PTY) LTD	USD	72 581	-2 965	13%	14 352 232	13 102 946	NA	3 241		31/12/2023
LINZOR CAPITAL PARTNERS IV L.P.	USD	ND	ND	10%	14 192 118	14 192 118	ND	ND		Nouveau Fonds – pas de AFS
Humania North Africa Holding	USD	608 912	-97 993	11%	18 659 617	18 659 617	182 935	-89 273		31/12/2023
ACBA Bank Open Joint Stock Company	USD	NA	NA	10%	20 886 541	20 886 541	NA	NA		Nouvelle société en portefeuille Déc 2024

A – Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de Proparco (soit 13 535 milliers d'euros)		Capital (en K devise)	Autres capitaux propres (en K devise)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute (eur)	Valeur comptable nette (eur)	Prêts et avances consentis et non encore remboursés (eur)	Dernier C.A. HT (en K devise)	Dernier résultat (en K devise)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (eur)	Derniers comptes audités
PARTICIPATIONS détenues à moins de 10 % :											
KELIX BIO	USD	36 521	-28 628	9%	20 096 463	20 096 463		1 538	-5 156		31/12/2022
MEDITERRANIA CAPITAL IV	EUR	30 742	-6 741	6%	20 000 000	20 000 000		NA	3 371		31/12/2023
ADENIA CAPITAL V	USD	16 851	-2 952	9%	38 326 592	38 326 592		0	-10 151		31/12/2023
HSBC REAL ECONOMY GREEN INVESTMENT OPPORTUNITY	EUR	NA	NA	9%	50 000 000	42 385 928		NA	NA		NA
METIER CAPITAL GROWTH FUND III	USD	13 135	0	9%	14 378 176	14 378 176		NA	-1 263		31/12/2023
SPE PEF III LP	USD	ND	ND	9%	14 274 221	14 274 221		ND	ND		Pas de comptes audités: fund created in 2024
AMETHIS FUND III S.C.A. SICAV-RAIF	EUR	ND	ND	9%	20 000 000	20 000 000		ND	ND		Fonds récent – pas de AFS
AFRICA RENEWABLE ENERGY FUND II SSCP	EUR	37 305	ND	8%	15 000 000	15 000 000		ND	-4 864		31/12/2023
VEROD CAPITAL GROWTH FUND III	USD	135 755	-8 783	8%	13 686 916	12 262 544		NA	-23 49		31/12/2023
EXACTA ASIA INVESTMENT III	USD	71 852	0	8%	23 765 454	23 765 454		NA	-9 751		31/12/2023
SPE AIF I	USD	174 958	27 752	8%	15 033 085	15 033 085		NA	21 15	26 072	31/12/2023
NAVEGAR II LP	USD	120 633	5 698	8%	13 761 315	13 761 315		NA	35 315	99 171	31/12/2023
EXACTA ASIA INVESTMENT II	USD	235 603	91 457	7%	16 839 279	16 839 279		NA	39 86		31/12/2023
HORIZON CAPITAL GROWTH FUND IV	USD	63 863	0	7%	18 021 500	18 021 500		NA	-10 249		31/12/2023
AFRICINVEST FUND IV LLC	USD	180 117	-23 255	7%	28 216 341	28 216 341		NA	5 097	23 6	31/12/2023
SOUTH ASIA GROWTH FUND III LP	USD	6 539	0	7%	28 527 306	28 527 306		NA	-4 669		31/12/2023
VINTE VIVIENDAS INTEGRALES S.A.B. DE C.V	USD	1 609 112	2 759 419	6%	36 135 895	36 135 895		4 909 760	440 371		
QUADRIA CAPITAL FUND III	USD	77 044	0	6%	33 428 681	33 428 681		NA	-10 545		31/12/2023
ALCAZAR ENERGY PARTNERS II SSCP	USD	3 321	0	6%	28 877 504	28 877 504		0	-1 865		31/12/2022
MEF IV	USD	202 462	0	6%	13 663 297	13 663 297		NA	-26 695		31/12/2023
CRESCERA GROWTH CAPITAL FUND V-A L.P.	USD	46 3	0	5%	18 605 168	18 605 168		NA	62		31/03/2024
Convergence Partners Digital Infrastructure Fund	USD	40 311	-5 471	5%	13 928 432	13 928 432		0	-5 798	238 833	31/12/2023
Annapurna Finance Private Ltd	INR	1 045 400	16 595 100	5%	14 255 845	14 255 845		5 693 700	352 6		31/03/2024
Lighthouse India Fund IV	USD	ND	ND	5%	14 098 957	14 098 957		ND	ND		Nouveau Fonds – pas de AFS
MC IV Pharma	EUR	73 5	-9	4%	14 500 000	14 500 000		NA	-414		31/12/2023
African Development Partners 3	USD	423 543	123 703	4%	20 351 317	20 351 317		NA	-12 934		31/12/2023
LEAPFROG EMERGING CONSUMER FUND III LP	USD	520 132	127 028	4%	17 014 178	17 014 178		NA	-20 589	244 876	31/12/2023
QUADRIA CAPITAL FUND II PAR LP	USD	0	459 575	3%	14 641 050	14 641 050		NA	43 805		31/12/2023
Amundi Planet Emerging Green One	USD	ND	ND	3%	80 984 775	77 689 140		66 483	66 906		31/12/2023
APIS Growth Fund II	USD	84 738	NA	3%	15 549 013	15 549 013		0	44 731		31/12/2023
PROCREDIT	EUR	294 492	15 513	2%	14 981 655	10 199 587		60 251	116 703	622 545	31/12/2023
VOLTALIA S.A	EUR	1 263 625	90 068	2%	27 675 240	17 081 184		495 179	25 106		31/12/2023
Pembani Remgro Infrastructure Fund II	USD	ND	ND	5%	14 445 247	14 445 247		ND	ND		Fonds récent – pas de AFS
					1 210 850 716	1 164 396 864	1 302 963			2 026 555	

B – Renseignements globaux sur les autres titres, dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de Proparco	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts et avances consentis et non encore remboursés (eur)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (eur)
Filiales françaises	20 000	10 938	11 168 695	
Filiales détenues à plus de 50 % :	20 000	10 938	11 168 695	
Participations détenues entre 10 et 50 % :	0	0		
Filiales détenues à moins de 10 % :	0	0		
Filiales étrangères	4 450 568	3 768 466		0
participations détenues à plus de 50 % :	4 450 568	3 768 466		0
Participations détenues à moins de 10 % :				0
Participations détenues entre 10 et 50 % :	0	0		
Participations dans les sociétés françaises	7 281 307	7 281 307		55 013
Participations détenues à moins de 10 % :	1 000 000	1 000 000		0
Participations détenues entre 10 et 50 % :	6 281 307	6 281 307		55 013
Participations dans les sociétés étrangères	720 873 534	599 683 382		8 038 354
Participations détenues à moins de 10 % :	400 675 461	313 975 742		4 559 521
Participations détenues entre 10 et 50 % :	320 198 074	285 707 639		3 478 833
Participations pour compte de tiers	0	0		
	732 625 409	610 744 092	11 168 695	8 093 367

NOTE 24 - Entreprise liée

BILAN		31/12/2024	31/12/2023
NOTE 1			
	Compte à vue	177 118	351 075
	Compte à terme	538 193	437 251
NOTE 4/ Actif			
	Reversement marge	11 451	12 479
	Autres	26 849	24 137
NOTE 4/ Passif			
	Prestation AFD	9 669	4 334
	Autres	0	0
NOTE 5			
	Compte à vue	7 085	164
	Emprunts	6 037 971	5 659 473
	Avance trésorerie	0	0
RÉSULTAT			
NOTE 8			
	Compte à vue	10 476	11 341
	Compte à terme	16 237	2 931
	Reversement marge	61 837	67 136
	Emprunts	-372 574	-360 089
	Avance trésorerie	0	5
NOTE 13			
	Prestation AFD	-94 757	-83 018
	Autres	-2 262	553
NOTE 11			
	Commissions AFD	10 903	12 329

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société PROPARCO S.A.,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROPARCO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Identification et évaluation du risque de crédit

Le provisionnement du risque de crédit constitue un domaine d'estimation comptable significative dans toute activité bancaire : votre société comptabilise des dépréciations et provisions sur les prêts aux établissements de crédit et à la clientèle pour couvrir les risques inhérents à ses activités, tel que décrit en parties 2-3, 2-6 et dans les notes 1, 6 et 14 de la partie 6 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations ou des provisions sur base individuelle ou collective.

V. Valorisation des titres de participation et autres titres détenus à long terme

Concernant l'activité de prises de participation, votre société comptabilise des dépréciations sur titres et des provisions tel que décrit en parties 2-4, 2-6, et dans les notes 2 et 15 de la partie 6 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des estimations significatives s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen des informations présentées par votre société, pour évaluer ces dépréciations et constituer ces provisions.

VI. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

VII. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VIII. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude

est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La-Défense and Paris,
29 avril 2025

KPMG S.A.
Valéry FOUSSE
Associé

Les commissaires aux comptes

BDO Paris
Benjamin IZARIÉ
Associé

Valéry FOUSSE

Benjamin IZARIÉ

Dépôt légal septembre 2025
N° ISSN : en cours d'attribution

Réalisation : eDeo-design.com
Design couverture : Stéphanie Monnier
Photos credits : Srishti Bhardwaj/Proparco - Freepik



2024

RAPPORT FINANCIER

151, rue Saint-Honoré – 75001 PARIS

Tél. : (33) 1 53 44 31 08

Fax : (33) 1 53 44 38 38

www.proparco.fr

Proparco S.A. - Share capital : 1 353 513 248 €

Registered office : 151, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS